



lundi 10 décembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE Comité Régional Cgt Bretagne

La réunion du Comité régional Cgt Bretagne, représentant les Unions Départementales et les secteurs professionnels régionaux s'est déroulée à Pontivy vendredi 7 décembre 2018.

Face à la colère qui ne cesse de se développer en France et dans la région, la Cgt s'interroge sur l'attitude des pouvoirs publics, laissant penser que la réponse aux questions posées par les travailleurs salariés dédouanerait de leur responsabilité les entreprises.

La provocation du Medef de porter une prime exceptionnelle à la condition d'être défiscalisée et exonérée de cotisations revient à faire porter aux travailleurs le prix de celle-ci. Cela en dit long sur les intentions du patronat s'il reste exclu de la colère des travailleurs.

Les gouvernements ont leur part de responsabilité, les chefs d'entreprises aussi.

Les multiples mécontentement sont le résultat de politiques ultralibérales menées depuis des années, destinées aux « premiers de cordées » qui sont, pour l'essentiel, les grands patrons représentés par le Medef et les bénéficiaires des dividendes, dont la France détient le leadership.

Ce creusement des inégalités a fragilisé l'ensemble de la société.

La Cgt condamne la violence, d'où qu'elle vient. Elle dessert les revendications et ceux qui les portent.

La Cgt appelle à une nouvelle journée de mobilisation le 14 décembre. Celle-ci doit être mise à profit pour déposer les cahiers de revendications auprès des directions d'entreprises.

La Cgt propose en urgence l'augmentation des salaires, avec la nécessité d'un SMIC porté à 1 800 € brut par mois. C'est la condition essentielle pour valoriser le travail, préparer la transition énergétique et gagner des services publics à la ville comme en milieu rural.

La Cgt propose également une modulation de l'impôt sur les sociétés en fonction de leur comportement :

- Augmenter l'impôt pour celles qui contribuent à la financiarisation de l'économie ;
- Réduire l'impôt pour celles qui favorisent l'emploi, les salaires, l'investissement, la préservation de l'environnement.

Elle propose également de moduler les taux sur les sociétés entre les grandes entreprises, peu contributives à la vie collective, et les petites entreprises, afin d'équilibrer la fiscalité et permettre aux salariés qui travaillent dans ces petites structures de bénéficier d'augmentation de salaire.

Elle propose également de réduire à 5.5% la TVA sur les produits de première nécessité.

La spirale qui vise à développer les inégalités n'a que trop duré. La mobilisation des travailleurs salariés, des retraités, des demandeurs d'emploi doit permettre d'inverser cette courbe descendante pour nous engager vers une société plus juste, plus équilibrée.

Les salaires d'embauche en Bretagne sont les plus bas de France.

Cela confère à la Conférence Sociale Régionale, qui se doit réunir le 18 décembre prochain, une motivation supplémentaire pour impulser l'ouverture de négociations sur les salaires partout, y compris dans les très petites entreprises par l'intermédiaire des commissions paritaires régionales.

Le 14 décembre, la mobilisation et la colère doivent s'exprimer sur les lieux de travail, par le dépôt des revendications, c'est la condition d'une réelle réponse aux revendications sociales.